



ASCM LES ARCHERS DU ST-QUENTIN
 27, rue des Mésoyers
 57160 Moulins les Metz

Tél : Présidente
 Tél : 06.81.71.69.95
Email : pleismariepierre57@gmail.com
 Site : <https://lesarchersdustquentin.fr/>
 : ascmetz.fr

Date d'inscription : / / 2026

(Rubriques ci-dessous A compléter impérativement)

☐ M ☐ Mme

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél portable et ou domicile :

Email **(obligatoire)** :

Être en possession de votre licence lors de l'accès aux installations tant Terrain extérieur que Salle

Tout dispositif de réduction sur licence accepté (pass sport...)



FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027

TIR en salle :

Salles annexes du COMPLEXE SPORTIF SAINT-SYMPHORIEN

Lundi : de 18h00 à 20h00
Mardi : de 18h00 à 20h00
Mercredi : de 14h00 à 17h00 **Ecole de Tir Jeunes**
Jeudi : de 18h00 à 20h00
Vendredi : de 18h00 à 20h00
Samedi : de 14h00 à 17h00
Dimanche : sur réservation et si gymnase ouvert
Chaussures de sport

En plein air : au Tennis des Cheminots

Rue de l'horticulture à LONGEVILLE LES METZ

Mise en place de contrôle.

Se munir **obligatoirement** de la licence club de la saison en cours.

*Le Club dégage toute responsabilité en cas de non-respect
 des consignes de sécurité & sanctions si non-respect
 Sport sur ordonnance*

TARIF D'ADHESION	Licence Fédé & Evénements internationaux + CRTA + CD	Cotisation Club	Total En Euros	Agent SNCF & Ayant droit	Conjoint
Poussins U11 (Après le 01- 01-2017)	U11 19+15+4	59,5	97,50	-15,00	
Jeunes U13-15-18-21 (du 01- 01-2007 au 31-12-2016)	J 28+15+4	50,5	97,50	-15,00	
Adultes (Avant le 31-12 -2006)					
Pratiquant la compétition	A 46+23+4	45,5	118,5	-30,00	-8,00
Ne pratiquant pas la compétition	L 38+22+4	45,5	109,5	-30,00	-8,00
Pas de pratique	E 29+18+4	4	55		
Conventions : FFHUNSSFFSUFFSA	H-S-U 16+2+2	48,5	68,5	-30,00	-8,00
Découverte (du 01/03 au 30/06/2027)	D 17+3+2	23	45	-10,00	
Initiation : 4 séances	40 €	Deductible si prise de licence			
Mise à disposition arc d'initiation	Gratuit la 1 ^{ère} année	35 € à partir de la 2 ^{ème} année			

Montant total à payer :

Possibilité de faire virement -

Les chèques doivent être libellés à l'ordre des Archers du Saint Quentin A.S.C.Metz

Obligatoire : Questionnaire de santé à produire ou Certificat de non contre-indication à la pratique du Tir à l'arc / et en compétition